

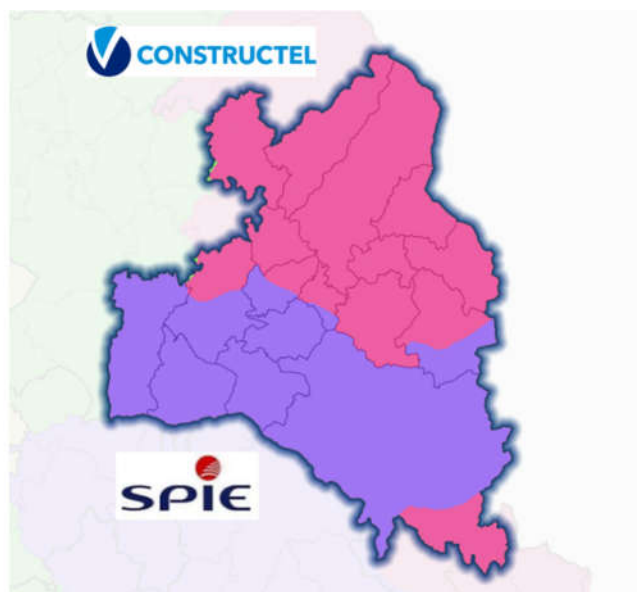
# La fibre sur le territoire des Causse à l'Aubrac et à Campagnac

Mercredi 13 novembre 2019 a eu lieu à Coussergues une réunion relative à l'avancée des travaux pour le déploiement de la fibre optique sur territoire intercommunal des Causse à l'Aubrac dont fait partie la Commune de Campagnac.

L'Aveyron, la Lozère et le Lot ont confié par délégation de services public le déploiement sur 5 ans de la fibre optique à la Société Alliance Très Haut Débit qui exploitera ce réseau pour 25 ans.

Le SIEDA joue le rôle de contrôleur pour le déploiement. La Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac et les communes de son territoire délivrent les permissions de voiries pour autoriser les travaux et le passage du réseau sur les voies communautaires.

Les travaux ont débuté en 2018 avec pour objectif de raccorder toutes les habitations d'ici 2022. Sur le territoire de la Communauté de Communes, 2 entreprises travaillent au déploiement de la fibre : SPIE et Constructel.



Ce déploiement se déroule en plusieurs étapes, sur notre territoire les principaux axes du réseau de transport sont câblés (les nœuds de raccordements optiques). Il reste à déployer la fibre sur les derniers mètres à proximité des habitations (réseau de distribution). Cette dernière étape est en cours et s'échelonnera dans les prochaines années. Les derniers mètres pour arriver à votre habitation dépendront des modalités de raccordement de votre futur Fournisseur d'accès Internet.

Pour connaître votre éligibilité, vous pouvez vous connecter à [www.alliancetreshautdebit.fr](http://www.alliancetreshautdebit.fr)

Source : Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac – 12310 PALMAS d'AVEYRON